



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **Comité Technique central du 4 mai : pas de jours de congés ou de RTT imposés aux agents en ASA et télétravail, des réouvertures progressives et une information sur les primes et la sécurité des agents !**

### **Décisions sur les rémunérations et congés**

**La Ville de Paris n'utilisera pas l'ordonnance du 15 avril permettant de prendre jusqu'à 10 jours de congés et RTT aux agents en ASA et télétravail.**

**Les agents à risque et ceux qui gardent leurs enfants resteront en ASA jusqu'au 2 juin.** Initialement la date du 11 mai a été annoncée, puis repoussée au 2 juin grâce aux interventions syndicales prises en compte par l'adjointe à la Maire de Paris.

**Une prime de repas de 10 euros par jour sera versée rétroactivement pour toute journée de mobilisation pendant le confinement, donc du compter du 17 mars jusqu'au 10 mai inclus** aux agents ayant perçu la prime journalière de 35 euros, soit 45 euros par jour. Nous demandons son extension à l'ensemble des agents mobilisés pendant le confinement.

**Le versement de la prime de 35 euros net aux agents mobilisés en contact direct auprès du public d'arrêtera au 10 mai.** Nous demandons l'extension de son versement à l'ensemble des agents ayant travaillé depuis le 17 mars (en service ou en télétravail) et au-delà du 10 mai compte tenu des conditions sanitaires

**Pour les agents en télétravail, la Ville envisage « une valorisation financière pour les agents particulièrement investis »,** dans des conditions qui restent à préciser et qui risquent selon nous d'être « à la tête du client ».

Les « contrats » des vacataires et les CDD seront prolongés après le 11 mai.

### **De bonnes décisions sur certaines réouvertures qui peuvent attendre pour préserver la santé des personnels et des usagers**

**Pas d'ouverture des bibliothèques avant le mois de juin, pas d'ouverture des musées avant mi-juin, pas d'ouverture des piscines avant mi-juillet, pas d'ouverture des conservatoires avant septembre.**

Pas de réouverture des parcs et jardins à court terme. La Ville attend de voir l'évolution du niveau de contamination.

En revanche, la réouverture des cimetières, même uniquement pour les familles, à partir du 11 mai ne nous semble pas une décision raisonnable.

### **Des moyens un peu plus clairs pour la sécurité**

**Dotation de trois masques chirurgicaux par jour et par agent, plus dotation unique de deux masques en tissus pour les transports domicile-travail...** les agents vont donc devoir nettoyer quotidiennement leurs masques tissus à 60% ! Nous aurions évidemment préféré la fourniture quotidienne de 5 masques chirurgicaux.

Organisation de CT de direction en plus des CHSCT prévus dans la semaine.

Transmission, à notre demande, des plans de reprises d'activité de chaque direction au CT central pour assurer leur cohérence.

**Pour autant ce comité technique central est loin d'avoir levé toutes nos inquiétudes sur les conditions de mise en œuvre du processus de déconfinement**

**Absence de clarté sur certains services qui reprendront des activités à partir du 11 mai et en particulier les écoles** malgré les prises de positions de la Maire de Paris et de nombreux Maire d'Ile de France sur le caractère prématuré de la réouverture des écoles le 11 mai. L'organisation de l'accueil n'est absolument pas finalisée à ce jour, la seule certitude étant que les enfants ne seraient pas accueillis avant le 13 ou 14 mai. Ce n'est pas raisonnable.

**Absence de clarté sur les moyens dont disposera la Ville pour mettre en œuvre les 38 bonnes préconisations de la MISST** (Mission Inspection Santé et Sécurité au Travail) et de communication sur les outils logistiques et équipements de protection dont dispose la Ville.

**Prise en compte très insuffisante des difficultés des agents en télétravail** et qui sauf exception le resteront, absence de valorisation systématique de la journée à 7h48 et des primes à la tête du client.

Absence de moyens de contrôle des conditions de travail des salariés des entreprises travaillant dans les locaux de la ville, nettoyage notamment...

**Nos inquiétudes restent vives sur les imprécisions de la Ville et encore plus sur la politique gouvernementale : tests, suivi des agents contaminés, conditions de transports, épuisement physique et psychique des agents.**

*Paris, le 4 mai 2020*

**Blog internet du syndicat :** <http://www.supap-fsu.org/>

**Mail du syndicat :** [SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr](mailto:SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr)